



Déclaration de soutien aux principes du Pacte mondial

Paris, le 25 septembre 2019

Monsieur le Secrétaire Général des Nations unies,

Par cette lettre, nous sommes heureux de vous confirmer que Groupama réitère son soutien aux dix principes du Pacte mondial des Nations unies, comme chaque année depuis l'adhésion du groupe à ces valeurs le 7 février 2007.

Nous exprimons de plus notre volonté de faire progresser ces principes dans notre domaine d'influence et de favoriser l'atteinte des **Objectifs de Développement Durable (ODD)** formulés par les Nations unies. Vous trouverez dans cette communication des actions qui illustrent notre contribution aux ODD.

Dans cette perspective notamment, Groupama a retenu les **quatre axes stratégiques RSE suivants pour les années 2019-2021** : être un employeur attentionné et engagé, être un assureur créateur de solutions et services durables, être un partenaire solidaire auprès des communautés et des territoires – dont l'engagement dans la lutte contre les maladies rares –, enfin, être un acteur de la transition écologique.

Vous trouverez ci-joint la communication du groupe sur sa performance extra-financière, intégrant les informations relatives aux droits de l'Homme, au droit du travail, à la qualité de vie au travail, aux engagements pour la formation, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption. L'ensemble de ces actions et leurs résultats sont également intégrés dans notre rapport annuel 2018, consultable sur :

<http://www.groupama.com/fr/notre-modele/rapports-annuels/>

Nous vous prions de croire, Monsieur le Secrétaire Général, à l'expression de nos salutations distinguées.


Thierry Martel
Directeur Général